

# *L'ÉCHO DES COMBES DE SAINT-MARTIN*



## *LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE*

*JUILLET 2015*



*Spécial Restauration de l'Eglise*

Comme nous vous l'avions annoncé dans les précédentes lettres d'informations municipales, le projet de la restauration de l'église de Saint Martin des Combes prend forme et nous avons choisi de faire le point sur l'évolution de ce projet.

### Les travaux.

**1<sup>ère</sup> phase :** Elle concerne principalement les travaux extérieurs avec notamment la réparation de la fissure extérieure côté gauche (travaux de structure). Les travaux de maçonnerie des murs extérieurs, la toiture, les faux plafonds des bas-côtés et la mise en place d'un important drainage périmétrique qui devrait mettre l'église hors eau.

**2<sup>ème</sup> phase :** Elle concernera les travaux de menuiserie, la mise aux normes de l'électricité, le nettoyage de tous les bas de murs des portes dégradée ainsi que le piquage des maçonneries (fissures), rebouchage ponctuel.

Nous prévoyons le démarrage de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux fin 2015.

**Pour l'ensemble des travaux, la Commune agira en qualité de Maître d'Ouvrage.**

### Le financement de la 1<sup>ère</sup> phase.

- L'Etat nous a accordé une subvention le 17 avril 2015 représentant 35% du coût de cette tranche.
- L'Assemblée Départementale nous a octroyé le 16 mars 2015 une subvention représentant 35% du coût de celle-ci.
- Nous avons obtenu de notre Sénateur une subvention le 7 avril 2015 représentant 3% au titre de la réserve parlementaire pour cette même tranche.
- Les 27 % restant du financement seront assurés par La FONDATION DU PATRIMOINE d'une part et, d'autre part, « l'Association pour la Restauration de l'Eglise de Saint Martin des Combes (A.R.E.SMDC).
- La commune ne recourra pas à l'emprunt.

Comme pour les précédents chantiers entrepris par la commune depuis 2009, le pourcentage de ces subventions s'appliquera exclusivement aux coûts réels des travaux facturés pour la restauration de l'église.

### Mise en œuvre du projet.

En application des règles qui régissent les marchés publics, nous ferons appel à un Maître d'œuvre qui déterminera avec précision la nature et le coût des travaux à envisager.

Le choix des entreprises qui réaliseront les travaux sera effectué après appels d'offres.

**Ce n'est qu'à ce moment-là que nous connaîtrons la réalité du coût des travaux envisagés.**

## Descriptif des travaux envisagés

**Historique :**

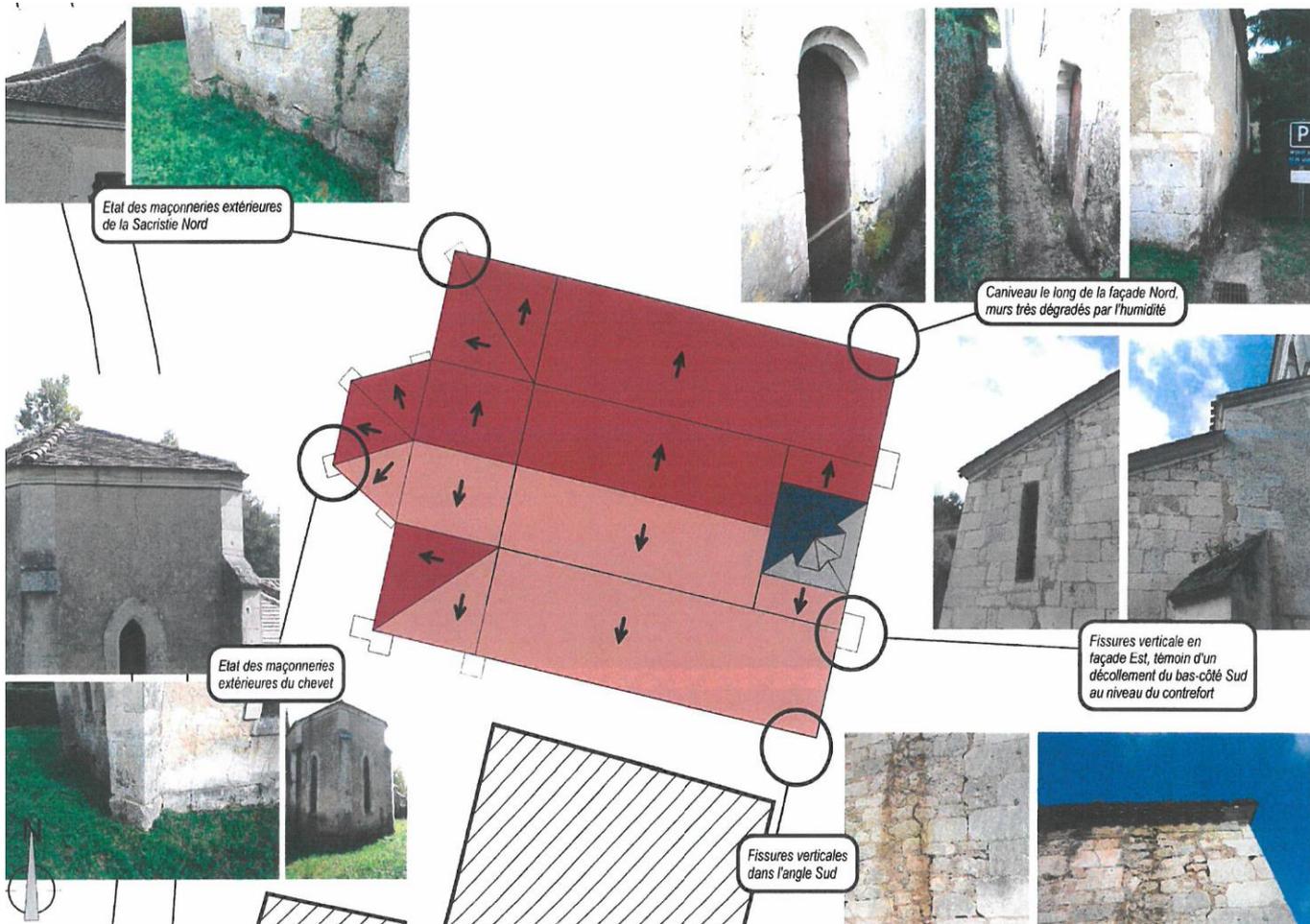
\* L'église Saint-Martin, citée en 1197, relevait d'un prieuré bénédictin, Saint-Jacques de la Vergne, qui dépendait de l'abbaye de la Grande-Sauve. D'après l'abbé Brugière, l'église possédait trois cloches avant la révolution et la voûte de la nef centrale serait du XVI<sup>ème</sup> siècle. Des modifications successives ont fait disparaître les traces de l'ancienne église.

Source : [www.pays-de-bergerac.com](http://www.pays-de-bergerac.com)

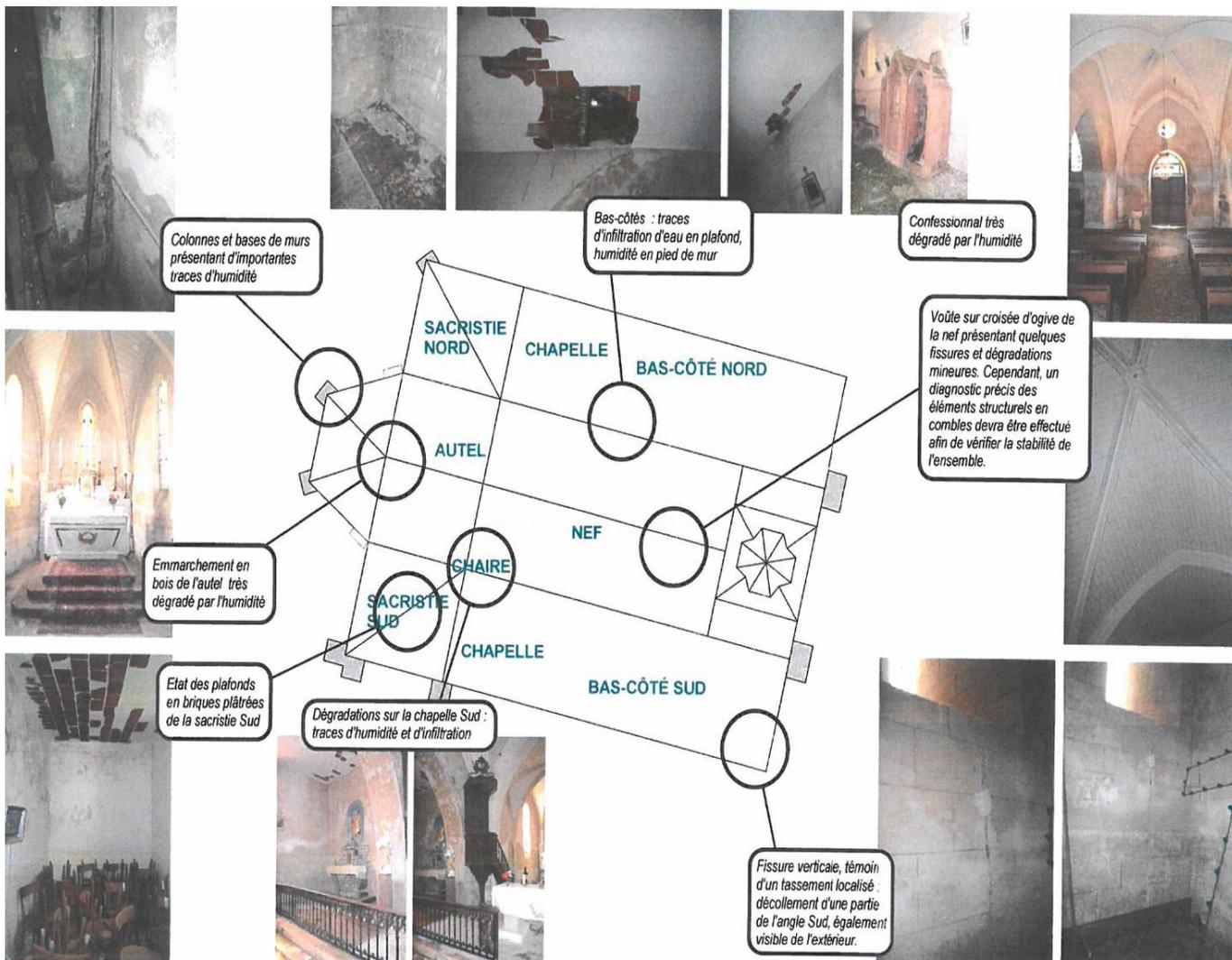
L'église Saint-Martin n'a pas fait l'objet de protection au titre des Monuments Historiques.

L'église Saint-Martin est située dans une zone soumise au retrait et gonflement d'argile, aléa moyen (cf carte ci-dessous). Les travaux devront donc prendre en considération cette contrainte, qui peut être à l'origine des désordres constatés sur les façades. Il sera essentiel de veiller à maintenir la portance de l'argile ou de réaliser des travaux de reprise en sous-œuvre.

## Etat des lieux extérieurs



## Etat des lieux intérieurs



## Travaux extérieurs

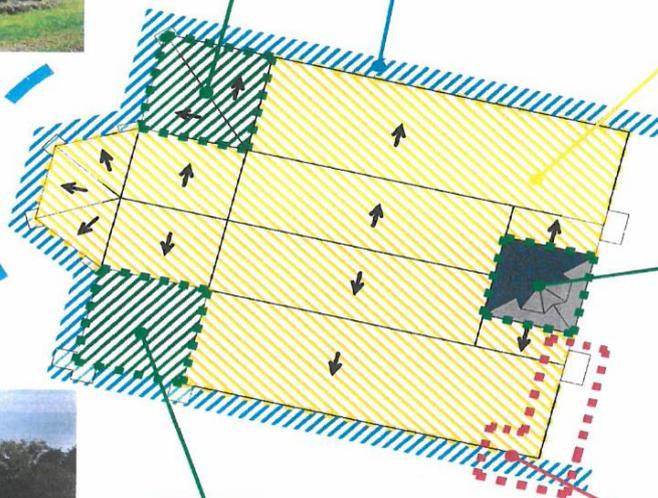


La toiture de la Sacristie Nord présente des désordres structurels : les tuiles semblent être en assez bon état, cependant des décalages sont visibles sur le pan Ouest. Un suivi, une révision et un calage de la charpente pourront être envisagés.

Réalisation d'un système de captation des eaux de ruissellement sur les façades Nord, Ouest et Sud, évacuation des eaux vers réseau d'eaux pluviales (ruisseau)

Réfection de toute la couverture de la nef, des bas-côtés et du chevet. Suivi de la charpente, remplacement des pièces de bois défectueuses, remplacement de tous les supports de couverture, mise en place d'un écran pare-pluie micro-perforé, mise en oeuvre de tuiles canal (courants neufs, couverts de récupération). Réfection de tous les solins, faîtages, arêtiers.

Un système de captation des eaux de ruissellement pourra être mis en oeuvre au droit du talus, afin d'éviter de fragiliser l'édifice.



Les ardoises du clocher se sont altérées avec le temps. À minima, un suivi devra être prévu, et un remplacement des ardoises trop abîmées sera effectué.



La toiture de la Sacristie Sud a été refaite récemment. Couverte en tuiles plates, elle peut être conservée en l'état. Un suivi des solins pourra être prévu.

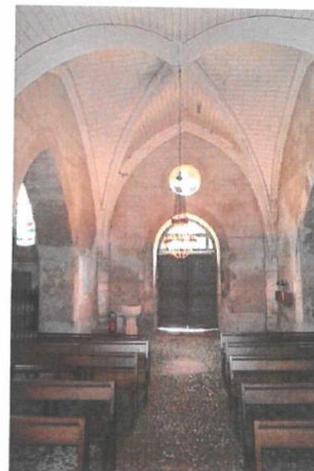
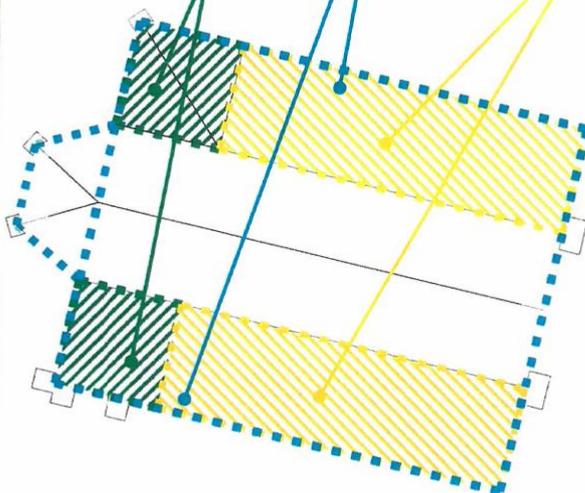
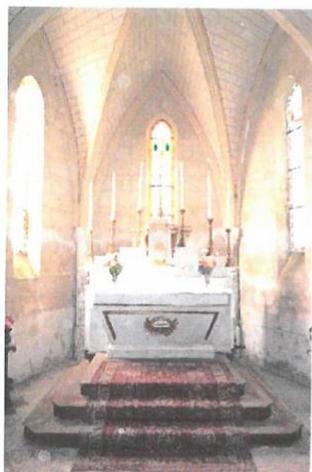
Les désordres visibles dans l'angle Sud (décollement de façade au niveau du contrefort, fissure verticale intérieure et extérieure), nécessiteront l'avis d'un bureau d'étude avant d'entreprendre des travaux de rénovation. Une étude de sol pourra être réalisée, et éventuellement des reprises en sous-oeuvre afin de stabiliser l'angle. Nettoyage, rejointoiement des parties de murs très déarçonnées.

## Travaux intérieurs

Nettoyage des bas de murs et toutes parties dégradées.  
La réfection des enduits sera prévue dans une tranche de travaux ultérieure

Rénovation des plafonds des Sacristies Nord et Sud (briques pilâtres), badigeon

Démolition des plafonds des fas-côtés, Remplacement des pièces de bois abîmées, Réalisation d'un plafond en châtaignier



### MAIRIE

La Mairie est ouverte le lundi après-midi de 14h00 à 17h00 et le vendredi matin de 9h00 à 12h00

Téléphone Mairie: 05 53 82 97 09

Fax : 05 53 82 64 65

le Maire (domicile): 05 53 81 52 47

Premier adjoint : 06 43 74 09 70

Deuxième adjoint : 06 74 72 88 08

### NUMEROS D'URGENCES

SAMU : 15

VEOLIA : 0811 902 903

GENDARMERIE : 17

ERDF (ex EDF) : 0811 010 212

POMPIERS : 18

### Informations utiles